



Ville de Castelnaudary

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 20 SEPTEMBRE 2016
18h00

M. le Maire ouvre la séance.

M. le Maire fait observer une minute de silence en hommage à :

- M. Gérard GRIMAUD, décédé le 31 juillet 2016, Conseiller Municipal, membre de l'équipe municipale depuis 21 ans, toujours au service de l'intérêt général,
- Mme Nicole DANJOU, décédée le 13 septembre 2016, Maire de Peyrens,
- M. Claude GERAUD, décédé le 17 septembre 2016, Président de la société de chasse.

Suite au décès de Gérard GRIMAUD, Mme SERIS-MAHE DE TAURY Marion a été installée comme Conseillère Municipale.

M. le Maire procède ensuite à l'appel des Conseillers Municipaux :

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUE Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, SERIS-MAHE DE TAURY Marion,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à Mme POUPEAU Nathalie,

M. le Maire constate que le quorum est atteint. La séance peut donc se tenir.

M. le Maire met au vote le procès-verbal de la précédente séance qui est approuvé à la majorité des voix avec 31 voix pour, 2 abstentions.

M. le Maire propose à l'assemblée de désigner Mme Sarah EL KHAZ comme secrétaire de séance. Adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande s'il y a des observations sur les décisions. Aucune remarque n'est faite.

Question n°1:

COMMISSIONS MUNICIPALES – DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES SUITE AU DECES D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Commission « **Finances, Administration Générale, Développement économique et emploi, Sports, Vie associative, Coopérations intercommunales** » :

- Monsieur le Maire, Président :
- Philippe GREFFIER
- Jacqueline RATABOUIL
- Philippe GUIRAUD
- Agnès SOULIER
- Jean-François VERONIN-MASSET
- Giovanni ZAMAI
- Patricia RUIZ
- Sabine CHABERT
- Stéphane LINO
- Jean-Paul BUSTOS
- Guy THOMAS

Commission « **Aménagement du territoire communal, Habitat, Travaux, Enseignement supérieur** » :

- Monsieur le Maire, Président
- François DEMANGEOT
- Jacqueline RATABOUIL
- Agnès SOULIER
- Marion SERIS-MAHE DE TAURY
- Giovanni ZAMAI
- Michel GARRIGUES
- Patricia RUIZ
- Elisabeth ESCAFRE
- Hélène THOMAS-DAÏDÉ
- Jean-Paul BUSTOS
- Nathalie POUPEAU

Commission « **Education, Technologies de l'information et de la communication, Petite enfance, Jeunesse** » :

- Monsieur le Maire, Président
- Jean-Claude CASTILLO
- Brigitte BATIGNE
- Sarah EL KHAZ
- Jean-François VERONIN-MASSET
- Denis BOUILLEUX

- Chantal BARTHES
- Bernard GRIMAUD
- Philippe SOL
- Eric THOMAS
- Nathalie POUPEAU

Commission municipale permanente « **Développement durable, Environnement, Agriculture** » :

- Monsieur le Maire, Président
- Evelyne GUILHEM
- Jean-Claude CASTILLO
- François DEMANGEOT
- Hélène GIRAL
- Marion SERIS-MAHE DE TAURY
- Denis BOUILLEUX
- Michel GARRIGUES
- Jacqueline BESSET
- Stéphane LINO
- Marie-Christine CHOPIN
- Jeanne ISSALYS

Commission « **Action sociale, Santé, Personnes âgées, Handicap** » :

- Monsieur le Maire, Président
- Philippe SOL
- Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES
- Evelyne GUILHEM
- Philippe GREFFIER
- Brigitte BATIGNE
- Sarah EL KHAZ
- André TAURINES
- Jacqueline BESSET
- Hélène THOMAS-DAÏDÉ
- Jeanne ISSALYS
- Eric THOMAS

Commission « **Culture, Patrimoine, Animations, Coopérations internationales** » :

- Monsieur le Maire, Président
- Hélène GIRAL
- Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES
- Philippe GUIRAUD
- André TAURINES
- Chantal BARTHES
- Sabine CHABERT
- Bernard GRIMAUD
- Elisabeth ESCAFRE
- Marie-Christine CHOPIN
- Guy THOMAS

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DESIGNE par vote à main levée les nouveaux membres ci-dessus.

APPROUVE en conséquence la nouvelle composition des commissions municipales.

*ADOPTE PAR 30 VOIX POUR
3 ABSTENTIONS*

Question n°2:

COMMISSION COMMUNALE DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS – CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES POUR L'ELECTION DE SES MEMBRES

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

FIXE comme suit, les conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de services publics :

- Les listes seront déposées ou adressées à la Ville de Castelnaudary à l'attention de Monsieur le Maire, au plus tard 8 jours avant la séance du Conseil Municipal à laquelle sera inscrit à l'ordre du jour, l'élection des membres de la commission,
- Les listes, pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants.

PREND ACTE

Question n°3:

RECOMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

La (les) liste(s) suivantes sont présentées pour les titulaires et pour les suppléants :

Liste titulaires présentée :

Titulaire	GARRIGUES Michel
Titulaire	VERONIN-MASSET Jean-François
Titulaire	ZAMAI Giovanni
Titulaire	RATABOUIL Jacqueline
Titulaire	LINOUE Stéphane

Liste suppléants présentée :

Suppléant	SOULIER Agnès
Suppléant	CHABERT Sabine
Suppléant	CASTILLO Jean-Claude
Suppléant	TAURINES André
Suppléant	BUSTOS Jean-Paul

Monsieur le Maire fait procéder aux opérations de vote. Le dépouillement pour les titulaires donne les résultats suivants :

Votants : 33

Suffrages exprimés : 33 dont 30 voix pour / 3 abstentions

La liste titulaires suivante est élue, à savoir :

Titulaire	GARRIGUES Michel
Titulaire	VERONIN-MASSET Jean-François
Titulaire	ZAMAI Giovanni
Titulaire	RATABOUIL Jacqueline
Titulaire	LINOU Stéphane

Monsieur le Maire fait procéder aux opérations de vote pour les suppléants.

Votants : 33

Suffrages exprimés : 33 dont 30 voix pour / 3 abstentions

La liste suppléants suivante est élue :

Suppléant	SOULIER Agnès
Suppléant	CHABERT Sabine
Suppléant	CASTILLO Jean-Claude
Suppléant	TAURINES André
Suppléant	BUSTOS Jean-Paul

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

PREND ACTE du résultat du vote désignant les membres de la commission communale d'appel d'offres des concessions d'aménagement comme énoncé ci-dessus par Monsieur le Maire,

PRECISE que le Président de ladite commission aura voix prépondérante en cas d'égalité de vote.

PREND ACTE

Question n°4:

DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT AU SYNDICAT SUD OCCIDENTAL DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE SUITE AU DECES D'UN MEMBRE SUPPLEANT

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

PREND ACTE du résultat du vote désignant les représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Sud Occidental des Eaux de la Montagne Noire, comme énoncé ci-dessus, soit :

M. DEMANGEOT François, Titulaire

M. TIRAND Jean, Titulaire

Question n°5:

DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT SUITE AU DECES D'UN MEMBRE TITULAIRE AU SEIN DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DES PROPRIETAIRES RURAUX DE CASTELNAUDARY (ASAPR)

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

PREND ACTE des résultats désignant les représentants suivants au sein de l'Association Syndicale Autorisée des chemins des Propriétaires Ruraux de Castelnaudary.

Titulaires	Suppléants
M. MAUGARD Patrick	M. GREFFIER Philippe
M. DEMANGEOT François	M. BOUILLEUX Denis
Mme GUILHEM Evelyne	M. GARRIGUES Michel
M. VERONIN-MASSET Jean-François	M. ZAMAI Giovanni
Mme RATABOUIL Jacqueline	Mme SERIS-MAHE DE TAURY Marion
M. TAURINES André	Mme BATIGNE Brigitte

PREND ACTE

Question n°6:

DESIGNATION DE NOUVEAUX DELEGUES AUX CONSEILS D'ECOLES PUBLIQUES SUITE A LA DEMISSION D'UN DELEGUE

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DESIGNE les conseillers municipaux suivants pour représenter la commune au sein des conseils d'écoles publiques concernées :

- Ecole élémentaire de l'EST : M. GRIMAUD Bernard
- Ecole élémentaire Prosper ESTIEU : M. GRIMAUD Bernard

ADOpte PAR 30 VOIX POUR
3 ABSTENTIONS

Il est précisé que les délégués de la commune au sein des autres conseils d'écoles publiques restent inchangés :

- Ecole élémentaire Alphonse DAUDET : Mme Chantal BARTHES
- Ecole élémentaire Jean MOULIN : Mme Chantal BARTHES
- Ecole maternelle BROSOLETTTE : Mme Chantal BARTHES
- Ecole maternelle Jean MOULIN : Mme Brigitte BATIGNE
- Ecole maternelle Petit PRINCE : Mme Brigitte BATIGNE

Question n°7:

Aua/t – APPROBATION DE L'AVENANT 2016 A LA CONVENTION CADRE

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la signature de l'avenant à la convention cadre 2016 avec l'aua/T,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent au dossier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°8:

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A ASSOCIATIONS 2016

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire,

AUTORISE le versement des subventions exceptionnelles aux associations énumérées ci-dessous :

- « Collège Blaise d'Auriol » (Expo « En Ville ») pour un montant de 300 €
- « Rugby Olympique Castelnaudary» (frais administratifs montée Fédérale 2) pour un montant de 7 000 €
- « Secours populaire » (subvention non versée 2015) pour un montant de 1 000 €
- « Comité d'organisation fête du cassoulet » (extension des droits de terrasse et exploitation des buvettes) pour un montant de 15 030 €
- « FDSEA » (marché gourmand + fête du cassoulet) pour un montant de 5109 €
- « Le Souvenir Français » (exposition « La Grande Guerre ») pour un montant de 150 €

PRECISE que ces subventions seront prélevées au budget Ville 2016 sur l'article 6574.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°9:

DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET VILLE

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les virements de crédits proposés ci dessous.

BUDGET AVANT DM 2				30 334 263			
FONCTIONNEMENT							
Art/Fonct		Libelles	Montant	Art/Fonct		Libelles	Montant
.025	6574	Subventions associations	20 139	91	7336	Droits de places	20 139
Total DM2			20 139	Total DM2			20 139
BUDGET APRES DM2				30 354 402			

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°10 :

OPERATION « VILLE NUMERIQUE » N°2016-01 – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DEPLOIEMENT DU PROJET OPENDATA

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville et la Préfecture de région.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°11 :

OPERATION « VILLE NUMERIQUE » N°2016-02 – ADHESION A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la démarche de mutualisation de la plateforme de dématérialisation engagée avec le Département de l'Aude,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°12 :

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le règlement intérieur dont lecture a été faite par Monsieur le Maire, qui organise le fonctionnement et le travail de la commission d'appel d'offres.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°13 :

RECOMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES SUITE AU DECES D'UN MEMBRE TITULAIRE

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

PREND ACTE du résultat des votes désignant M. VERONIN-MASSET Jean-François comme nouveau membre titulaire de la commission d'appel d'offres et M. TAURINES André comme nouveau membre suppléant de la commission d'appel d'offres en application du règlement intérieur de la commission d'appel d'offres.

Les membres sont donc les suivants :

Titulaires	M. GARRIGUES Michel	Suppléants	Mme SOULIER Agnès
	M. VERONIN-MASSET Jean-François		Mme CHABERT Sabine
	M. ZAMAI Giovanni		M. CASTILLO Jean-Claude
	Mme RATABOUIL Jacqueline		M. TAURINES André
	M. BUSTOS Jean-Paul		M. LINOUE Stéphane

PREND ACTE

Question n°14 :

CREATION, GESTION ET EXPLOITATION DU SERVICE DE TRANSPORTS COLLECTIF INTRA MUROS

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la création d'un service public de transport collectif intra muros,

APPROUVE le principe du recours à une délégation de service public conformément aux caractéristiques mentionnées ci-dessus concernant la gestion et l'exploitation du service public local de ramassage scolaire,

APPROUVE le lancement de la procédure de Délégation de Service Public conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°15 :

RAPPORT 2013 A 2015 DE L'AUTORITE DELEGANTE SUR LE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DU GAZ

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le rapport de Monsieur le Maire avec les remarques formulées.

DEMANDE à GRDF de se conformer aux demandes de l'Autorité Délégante sur tous les points examinés.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°16 :

RAPPORTS DE L'AUTORITE DELEGANTE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES – ACTIVITES 2013 A 2015

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le rapport de Monsieur le Maire avec les remarques formulées notamment en ce qui concerne la gestion du patrimoine de Castelnaudary, pour lequel la Ville attend de son

concessionnaire/fermier qu'il poursuive ses efforts de lisibilité et de gestionnaire pour préserver un patrimoine communal durable et réaliser des économies de gestion.

RENOUVELLE sa demande à son fermier concessionnaire de poursuivre les actions visant :

- 1) L'amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau potable.
- 2) L'accompagnement de la Ville pour inciter les clients non domestiques à installer et entretenir des dispositifs de prétraitement adaptés à la qualité de leurs eaux usées

PRECISE que les indicateurs techniques et financiers de l'eau potable et de l'assainissement seront publiés sur le Système d'Information des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement (SISPEA).

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°17 :

OPERATION « VILLE DURABLE » N°2016-04 – AUDITS ENERGETIQUES SUR 3 BATIMENTS COMMUNAUX

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le programme d'études tel que présenté par Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur le Maire à demander des subventions auprès de l'ADEME et à tout autre organisme susceptible de nous apporter des aides financières.

PRECISE que les crédits sont inscrits sur le budget général 2016 à la nature 2031 (autre réseau), opération 9011.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°18 :

OPERATION « VILLE DURABLE » N°2016-05 – CREATION DE PISTES CYCLABLES ET PIETONNIER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la convention d'aménagement ci-jointe en vue de la réalisation des travaux par la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout autre document à intervenir relatif à la réalisation de l'opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°19 :

SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT DE GRDF DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DU COLLEGE « LES FONTANILLES »

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les conditions de cette servitude de passage au profit de GRDF sur la parcelle cadastrée section AO n° 397 située «Chemin Saint Jacques».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à l'établissement de cette servitude.

PRECISE que GRDF est chargé, à ses frais, de la publication de cette convention au bureau des hypothèques.

PRECISE que cette servitude ne donnera lieu à aucune indemnité.

PRECISE que la Ville portera la convention à la connaissance des personnes, qui ont ou qui acquerront des droits sur la parcelle traversée par cet ouvrage.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°20 :

OPAH-RU OPERATION « CŒUR DE VILLE » N°2016-13 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE de verser, au vu de dossiers de demande de paiement déposés, les subventions destinées aux propriétaires occupants dans le cadre de l'OPAH-RU.

PRECISE que la dépense sera imputée sur le budget « investissement 2016 » de la commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°21 :

LOCAUX CIMETIERE DE L'EST – AVENANT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE COMMUNE / COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le changement de « jouissance » sur le bail emphytéotique du 2 juin 2003, à savoir « activités communales » en lieu et place de « service municipal des cimetières ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 dudit bail.

PRECISE que les honoraires du notaire sont à la charge de la commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°22 :

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ATELIERS CULTURELS MUNICIPAUX

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE la mise en application du règlement intérieur des Ateliers Culturels Municipaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°23 :

APPROBATION DU REGLEMENT DE PRET DE MATERIEL

La collectivité étant de plus en plus sollicitée, par divers acteurs du Lauragais (associatifs, collectivités, riverains, etc ...), pour le prêt de matériels festifs lui appartenant et pour la pose de banderoles visant à promouvoir des manifestations, Monsieur le Maire, propose à l'assemblée l'adoption du règlement de prêt de matériel.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le règlement de prêt de matériel.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Question n°24 :

REACTUALISATION DES MISES A DISPOSITION DE PERSONNEL MUNICIPAL

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les mises à disposition telles que réactualisées dans le tableau en annexe.

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre à disposition les agents au profit des organismes d'accueil demandeurs.

PRECISE que l'ensemble des mises à disposition sera revu en juin 2017 sauf concernant les mises à disposition à échéance au 31 décembre 2016 qui seront réactualisées en novembre 2016, en application textes en vigueur : loi 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la Fonction Publique Territoriale et son décret d'application n° 2008-580 du 18 juin 2008.

AJOUTE que toute suppression ou nouvelle mise à disposition fera l'objet d'un avenant à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de mises à disposition avec les organismes d'accueil concernés ainsi que les arrêtés individuels après avis de la Commission Administrative Paritaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Nom de l'agent mis à disposition	Organisme d'accueil	Échéance de renouvellement	Nb d' heures annuelles	Pourcentage de la mise à disposition par rapport au temps de travail annuel
GOMEZ François	Club nautique Castelnaudarien	30/06/2017	247,5	15,47%
LAFFONT Ludovic	Club nautique Castelnaudarien	30/06/2017	173,25	10,83%
PEVERE Agnès	FJEP Hand-Ball	31/12/2016	94,5	17,72%
TOTAL			247,5	

Question n°25 :

PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES ET HEURES COMPLEMENTAIRES AU PERSONNEL COMMUNAL Y OUVRANT DROIT

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à mandater les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S) pour les agents selon les modalités exposées ci-dessus ainsi que les heures complémentaires dans les cas de temps non complet.

ADOPTE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 19h45.

La Secrétaire de séance



Sarah EL KHAZ